



COMPTE RENDU DU CTL du 14 décembre 2016 (matin)

ORDRE DU JOUR

**Bilan de la campagne
d'entretiens professionnels
2016**

**Présentation des pôles de
programmation
du contrôle fiscal**

**Présentation des pôles
interrégionaux de
poursuites pénales**

Ponts naturels 2017

Questions diverses

*Quatre-vingt-quinze fois sur cent
Solidaires s'emmerde en siégeant
Qu'il le taise ou le confesse
C'est pas tous les jours qu'on leurs dérident ... l'humeur
Les pauvres bougres convaincus
Du contraire sont ... les directeurs
A l'heure de l'œuvre du ... CTL
Nous sommes souvent tristes peuchèr !
S'il n'entend le cœur qui bat,
Le corps non plus ne bronche pas*

A la suite de notre liminaire, M. SAILLARD a choisi de ne pas répondre, car étant le roi du monologue, il n'avait aucune raison de nous répondre, d'autant plus que nous avons décidé de boycotter notre temps de parole, afin de lui laisser route libre pour le blabla-car.

Bilan de la campagne d'entretiens professionnels 2016

Quelques chiffres,
21 recours devant l'autorité hiérarchique (2 C, 14B et 5 A)
13 appels en CAP locale (1 C, 8 B et 4 A)
2 appels en CAP nationale (1C et 1A)

Présentation des pôles de programmation du contrôle fiscal

Ces pôles ont pour objectif de compléter la programmation événementielle ou issue des services de la recherche par des propositions issues de l'analyse risque. Ils font suite à une expérimentation menée dans les DIRCOFI Nord et Sud-Pyrénées depuis près d'un an. Ils sont positionnés au sein des DIRCOFI (BEP) et assureront des liaisons avec les PCE des directions par l'intermédiaire d'un correspondant. Son rôle sera de réceptionner les listes transmises par le pôle, et de les faire suivre au PCE. Ce pôle est mis en place pour la DIRCOFI Est depuis septembre 2016.

Il s'agit de matérialiser des mutualisations entre les DDFIP et les DIRCOFI, qui pouvaient déjà exister. Cependant et compte tenu de tout ce qui se passe dans la région, la crainte est de voir la totalité du contrôle fiscal transférée aux DIRCOFI. Le directeur s'en défend mais déjà la programmation et les BDV des DDFIP voisines (Vosges et Ardennes) sont pilotées par les DIRCOFI. Combien de temps conserverons-nous encore le contrôle fiscal en Meurthe et Moselle ?

La direction ne souhaite pas se prononcer pour l'avenir. Comme dit M. Sauvage « Le monde actuel est instable et la DDFIP est dans ce monde »



Présentation des pôles interrégionaux de poursuites pénales

Ces pôles ont pour objectif d'assurer une meilleure sélection des dossiers répressifs, une plus grande présence en matière de lutte contre la fraude patrimoniale, et un renforcement de la lutte contre la fraude au recouvrement. Ils font suite à une expérimentation menée à la DIRCOFI Sud-Ouest en octobre 2015.

La mise en place des PPI se fait sur l'ensemble du réseau hors Ile-de-France (compte-tenu des volumes élevés de plaintes en RIF).

Les directeurs départementaux demeurent décisionnaires de l'opportunité des poursuites. Le PPI sera mis en place à la DIRCOFI Est au 01/01/2017 et concrètement, toute la partie rédactionnelle anciennement effectuée par la DDFIP sera traitée par le PPI. Pour la Meurthe et Moselle, 6 dossiers de plaintes pour poursuites correctionnelles sont déposés en moyenne chaque année, pour un total sur la France de 200 dossiers.

Ponts naturels 2017

Sont proposés les vendredi 26 mai et lundi 14 août 2017.
Nous avons voté POUR.

Questions diverses

Transfert de la gestion du centre hospitalier Maillot de BRIEY vers la Trésorerie des établissements hospitaliers de METZ-THIONVILLE au 1^{er} janvier 2017. Après l'avis défavorable tacite de M. le préfet, la direction a dû suspendre les travaux de transfert avant que le secrétaire d'État proche du Pays Haut n'intervienne pour débloquent le dossier. Cette opération se solde par le transfert de 2 postes (1B et 1C) vers la Moselle.

La note de la chef de service de Nancy Municipale a été retoquée par la Direction pour un « problème de forme ».
« Le petit déménagement se fera dans les règles de l'Art », mais pour M. Sauvage il ne touche que 3 ou 4 agents ... dans chaque bureau.

La situation préoccupante de la Trésorerie d'Essey-Amendes a été évoquée, comme Solidaires finances l'avait déjà signalé lors du précédent CHSCT du 21 novembre. A part supprimer un poste B, que fait la direction ? Affaire à suivre ...

Information sur les modalités de récupération de crédit-horaire. Il est dommageable que le service RH doive se rapprocher de la DG pour connaître les modalités en place depuis plus de 16 ans. Dans l'optique où le chef à toujours raison, cette fois il avait tort. Pour rappel, les agents ont droit à 1 journée de récupération par mois.

Nous avons raison dans notre liminaire de dire que les agents subissent des mesquineries quotidiennes, le caporalisme et le zèle de quelques commandants.

